



Compte-rendu du 7 avril 2015

Le sept avril deux mil quinze, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 2 avril, s'est réuni, au restaurant solaire - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :	Présents :	Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint ;
- en exercice :	18	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Cécile BURDIN,
- présents :	14	Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, Maryline PERRIN, Delphine LINOIS,
- votants :	16	conseillers municipaux.
- pouvoirs :	2	
Quorum :	10	Absentes et excusées : Bruno GALICHON, Cécile TALON, représentée par Sandrine GALICHON, et Stéphanie MICHEL, représentée par Marie-Christine CALLSEN, Flavien FEUGERE.

Secrétaire : Daniel BOUILLON - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

Conseil municipal : démission de Yanisse DENAT

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de la démission de Yanisse DENAT du conseil municipal et, par là même, de la commission Bâtiments et du comité consultatif Communication. Il réfléchit à son éventuel remplacement au sein de ces deux derniers groupes de travail.

Conseil municipal du 17 mars 2015 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le registre des délibérations et le procès-verbal de la réunion du 17 mars 2015.

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes-rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes rendus présentés :

- Conseil d'école du 6 mars (Karine ALMERAS remarque cependant qu'il n'a pas été question de la commémoration du 8 mai 1945. Jean-Victor THEVENET précise que ce sont les enseignants des deux écoles qui s'entendent sur l'intervention des élèves)
- Conseil communautaire du 19 mars.

Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises depuis sa dernière réunion en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal du 8 avril 2014. Elles concernent le droit de préemption urbain : vente de propriétés non bâties pour l'aménagement de la voie verte, et de deux propriétés bâties, l'une allée de la Courtine, l'autre chemin des Gatilles.

A propos de la vente des terrains de SNCF Réseau pour l'aménagement de la voie verte

Des conseillers municipaux font à nouveau remarquer que le coût des travaux de démantèlement des voies ferrées, à la charge de Charlieu Belmont Communauté (CBC), est anormalement élevé. De plus la réalisation des travaux laisse à désirer. L'entreprise attributaire du chantier a laissé la plate-forme dans un piteux état. Jean-Victor THEVENET, Maire, a fait remonter ses observations à CBC.

Budget du service Assainissement 2014 :

Adoption du compte de gestion

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion dressé par le receveur municipal. Ses montants concordent avec ceux du compte administratif dressé par le maire.

Budget du service Assainissement 2014 :

Adoption du compte administratif

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal désigne Fabrice CHENAUD, président de séance, pour le vote du compte administratif 2014 dressé par le maire et présenté par la secrétaire de mairie. Il l'approuve à l'unanimité des membres présents et représentés. Il se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Recettes : 71 853,04 €

Dépenses : 59 101,15 €

Excédent : 12 751,89 €

INVESTISSEMENT :

Recettes : 61 106,22 €

Dépenses : 41 393,16 €

Excédent : 19 713,06 €

Restes à réaliser - en recettes : 8 124,00 € et en dépenses : 30 765,00 €

Budget du service Assainissement 2015 :

Adoption du budget primitif

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2015 que Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie, a préparé avec Fabrice CHENAUD, adjoint délégué à l'assainissement. Il se résume ainsi :

FONCTIONNEMENT :

Recettes : 75 070,00 €

Dépenses : 58 565,00 €

Excédent : 16 505,00 € pour financer les dépenses d'investissement

INVESTISSEMENT :

Recettes : 1 206 885,00 € (dont un emprunt de 335 000 €)

Dépenses : 1 206 885,00 €

Budget du service Assainissement 2015 : affectation du résultat de l'exercice 2014 au budget primitif 2015

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal vient d'adopter le BP 2015 qui s'équilibre en recettes et en dépenses des deux sections en affectant la totalité de l'excédent de fonctionnement 2014 de soit 12 751,89 € à la section d'investissement. Il approuve cette affectation à l'unanimité des membres présents et représentés.

Budget du service Assainissement : réalisation d'un emprunt

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de la consultation en cours auprès d'établissements bancaires.

Subventions de fonctionnement 2015 : attribution au CCAS et à l'Avenir musical

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal alloue, à l'unanimité des membres présents et représentés, deux subventions de fonctionnement

- 4 000 € au Centre communal d'action sociale pour la prise en charge du repas des Aînés
- 160 € à l'Avenir musical de POUILLY SOUS CHARLIEU pour l'animation des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Permis de construire de la nouvelle station d'épuration : autorisation au maire de déposer la demande et à Fabrice CHENAUD, Adjoint, de signer l'autorisation

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, à déposer la demande de permis de construire la nouvelle station d'épuration et Fabrice CHENAUD à signer l'autorisation.

Questions diverses

▪ Enquête publique pour la révision du plan local d'urbanisme :

Jean-Victor THEVENET, Maire, rappelle les dates de l'enquête publique et des permanences du commissaire enquêteur, M. Michel ZOBOLI.

Il propose aux membres de la commission éponyme qui le souhaitent de participer à la réunion de présentation de la synthèse des remarques issues de l'enquête publique le vendredi 22 mai à partir de 14 h.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 45.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 9 avril 2015.

Le secrétaire de séance,
Daniel BOUILLON

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET

